






# RAPPORT D'ACTIVITES


## ANNEE 2008

Siège social : Mairie de Rambouillet – Place de la Libération – 78120 RAMBOUILLET  
Bureaux : 9, rue André Ampère – Z.I. du Pâtis – B.P 150 – 78515 RAMBOUILLET CEDEX

 N° Vert **0 800 49 50 61**

 : 01.34.83.12.07 -  : 01. 34. 83. 81..54

 : [accueil@sictomrambouillet.fr](mailto:accueil@sictomrambouillet.fr)

 : [www.sictomregionrambouillet.com](http://www.sictomregionrambouillet.com)

## SOMMAIRE

Présentation du syndicat .....	3-4
La collecte :	
- l'organisation de la collecte .....	5
- les modes de collecte .....	6 - 7
- les déchèteries.....	8 - 9
Le traitement .....	10-11
Les finances :	
- le budget.....	12 à 16
- la redevance spéciale .....	17 - 18
L'administration générale :	
- l'activité du service.....	19
- les marchés publics .....	20 – 21
- le personnel .....	22
La communication .....	23 – 24
Les faits marquants.....	25

## PRESENTATION DU SYNDICAT

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET comprend 41 communes, du fait de la sortie de la commune de MAGNY LES HAMEAUX.

Les communautés de communes se sont mises en place et ont pris la compétence "ordures ménagères" qu'elles ont transféré aussitôt au SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

Ainsi, 28 communes ont intégrées ces communautés qui sont :

- **Plaines et Forêts d'Yveline** : 14 communes qui sont La Boissière Ecole, Clairefontaine en Yvelines, Emancé, Gazeran, Hermeray, Orcemont, Orphin, Poigny la Forêt, Raizeux, Rambouillet, Saint Arnoult en Yvelines, Saint Hilarion, Sonchamp et Vieille Eglise en Yvelines
- **Les Etangs** : 5 communes qui sont Auffargis, Les Bréviaires, Les Essarts le Roi, Le Perray en Yvelines et Saint Léger en Yvelines
- **Contrée d'Ablis – Portes d'Yvelines** : 8 communes qui sont Ablis, Allainville aux Bois, Boinville le Gaillard, Orsonville, Paray Douaville, Prunay en Yvelines, Saint Martin de Bréthencourt et Sainte Mesme
- **Val de Drouette** : 1 commune qui est Epernon
- Les communes (13) hors communautés de communes sont Bonnelles, Bullion, La Celle les Bordes, Cernay la Ville, Chateaufort, Choisel, Dampierre en Yvelines, Lévis Saint Nom, Longvilliers, Les Mesnuls, Ponthévrard, Rochefort en Yvelines et Senlisse

Le comité syndical est composé de 82 délégués titulaires et 82 délégués suppléants, chaque commune étant représenté par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants, y compris celles appartenant à une communauté de communes.

Suite aux élections municipales de mars 2008, le nouveau comité syndical a été installé le 13 mai 2008, et il a été procédé à l'élection du nouveau Président et au renouvellement du bureau et des différentes commissions.

Monsieur Benoît PETITPREZ a succédé à Monsieur Gérard LARCHER en tant que Président.

Le Président est aidé dans ses fonctions par un bureau composé de 18 membres dont 7 vice-présidents.



Président  
Benoît PETITPREZ



Pierre-Yves KOPPE  
Vice-Président  
En charge des Finances



Guy POUPART  
Vice-Président  
En charge de la Commission  
d'Appel d'Offres



Chantal RANCE  
Vice-Présidente  
En charge de la  
Communication



Daniel BONTE  
Vice-Président  
En charge des Déchèteries



Isabelle BEHAGHEL  
Vice-Présidente  
En charge de  
l'exploitation technique  
et la redevance spéciale



Roland DUFILS  
Vice-Président  
En charge de  
l'Administration Générale  
et du Personnel



Claude BRUAS  
Vice-Président  
En charge du  
contrôle de la qualité du tri  
et la valorisation

# LA COLLECTE

## 1 – L'organisation de la collecte

La collecte a connu un changement avec la passation d'un nouveau marché avec effet au 1<sup>er</sup> mars pour une durée de 5 ans.

Ce nouveau marché a engendré des modifications importantes en termes d'organisation. En effet, les collectes du Sud du territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET sont amenées directement à l'usine d'incinération de OUARVILLE (28). Auparavant, elles transitaient par le quai de transfert situé à RAMBOUILLET avant d'être acheminées vers cette usine. Cette nouvelle organisation permet de limiter le nombre de kilomètres parcourus et d'optimiser les tournées.

Les véhicules de collecte fonctionnent au diester et sont équipés de lève-conteneurs électriques.

Une grande modification également de ce dossier est la collecte du verre qui est passé à une fois toutes les 4 semaines, au lieu d'une fois toutes les 2 semaines.

L'ensemble des collectes en porte à porte (ordures ménagères, emballages et verre) est facturé de façon forfaitaire alors qu'auparavant, elles l'étaient à la tonne collectée

Lors du lancement de la consultation, il avait été envisagé une collecte en porte à porte pour les déchets végétaux. Au regard du coût de cette prestation, le comité syndical n'y a pas donné suite. Seules les communes du PERRAY EN YVELINES et des ESSARTS LE ROI ont souhaité bénéficier de ce service, service mis en place le 15 septembre.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET encourage l'éco compostage en mettant à la disposition de chaque foyer 2 éco composteurs qui sont fabriqués avec environ 40 % de matières recyclées. Ainsi, 1 189 éco composteurs ont été distribués au cours de cette année 2008. Depuis la mise en place de cette disposition, écocomposteurs.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET organise en régie :

- la collecte des encombrants ainsi qu'une collecte spécifique pour les appareils électriques,
- et la collecte des déchets industriels banals (D.I.B.) dont une collecte spécifique "carton".

La collecte des encombrants représente 352 tonnes pour 2 663 prises de rendez-vous, et celle des D.I.B. par le biais de la redevance spéciale représente 2 281 tonnes dont 251 tonnes de carton.

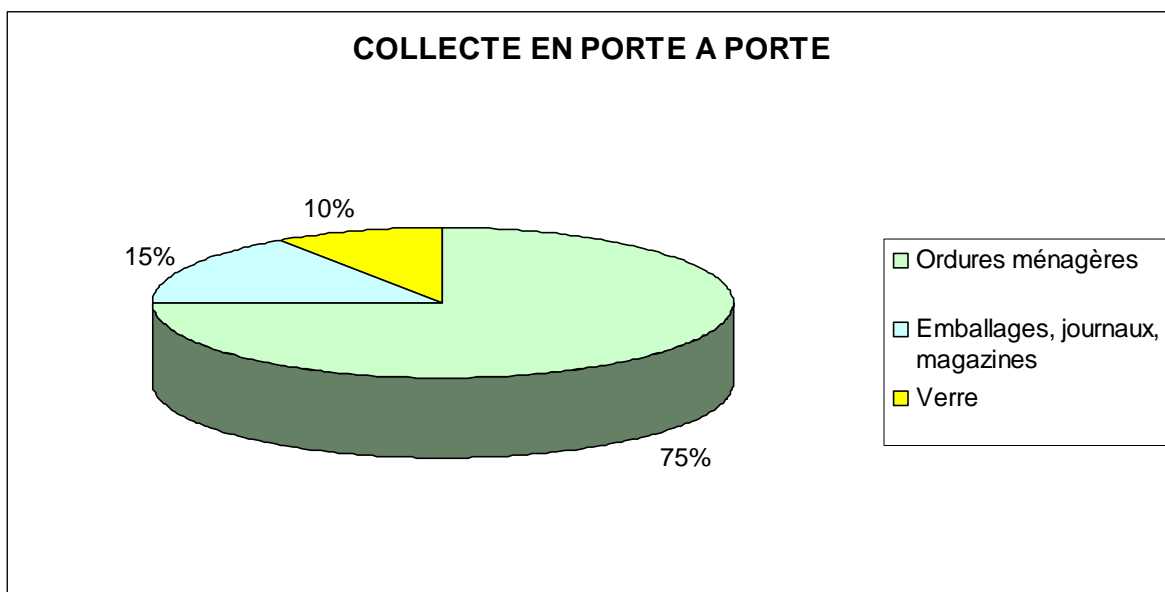
## 2 – Les modes de collecte

La collecte est organisée de 2 façons, en porte à porte, et en apport volontaire.

Les tonnages collectés représentent :

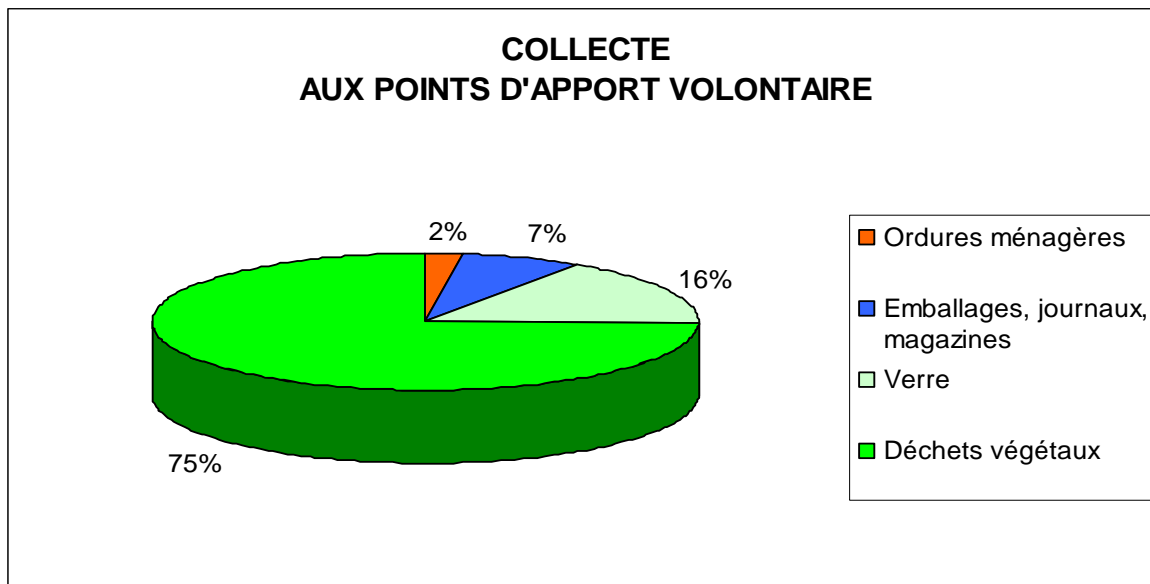
- en porte à porte :

➤ ordures ménagères .....	23 626 tonnes
➤ emballages.....	4 869 tonnes
➤ verre.....	3 000 tonnes
➤ déchets végétaux.....	177 tonnes



- en apport volontaire :

➤ ordures ménagères.....	45 tonnes
➤ emballages.....	152 tonnes
➤ verre.....	336 tonnes
➤ déchets végétaux.....	1 578 tonnes



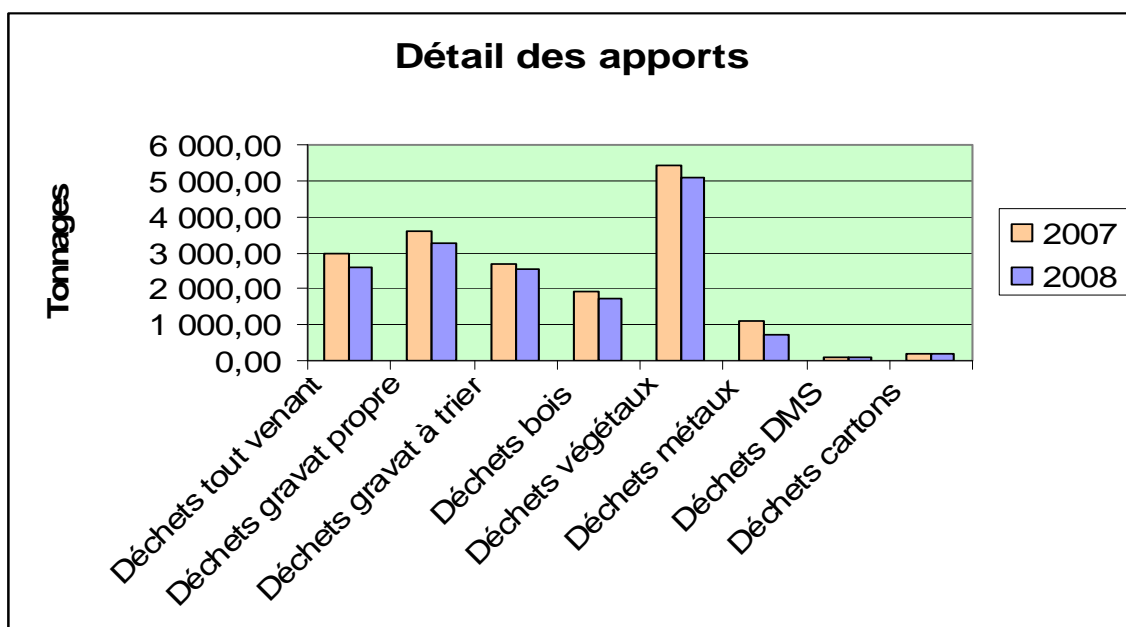
### 3 – Les déchèteries

La gestion des déchèteries est assurée par le SITREVA, syndicat dont la principale activité est le traitement des ordures ménagères.

16 247 tonnes ont été collectées dans les déchèteries situées sur le périmètre du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, production de déchets à la baisse, comme les autres syndicats primaires constituant le SITREVA. La baisse du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET est encore plus importante du fait de la sortie de la commune de MAGNY LES HAMEAUX.

Les produits les plus apportés sont les déchets végétaux, les gravats propres et le tout-venant, apports qui ont diminué par rapport à 2007.

Les déchèteries du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET ont collectées 16 247 tonnes pour 172 453 visites ce qui amène le ratio kg / visite à 94,21 kg



Le ratio kg /visite du SITREVA est de 97,11 kg contre 98 kg en 2007.

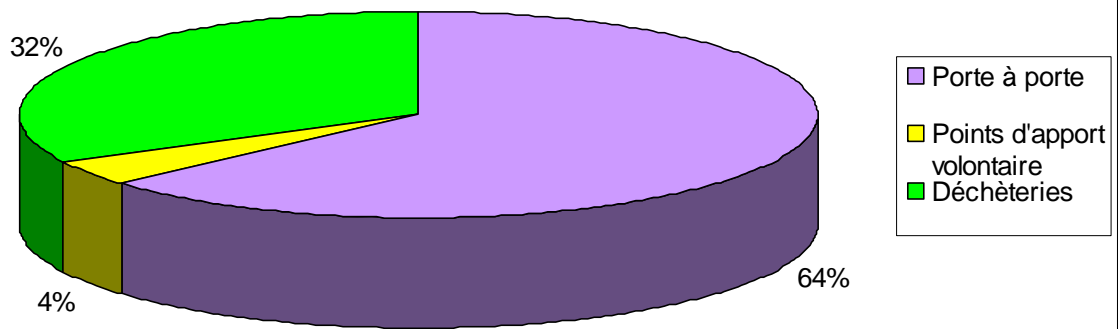
L'activité des déchèteries a diminué pour la première fois depuis plusieurs années :

- tonnes de déchets traités → - 7 %
- visites → - 6 %
- rotations de caissons → - 6 %

Le rapport d'activités des déchèteries établi par le SITREVA est consultable aux services administratifs du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.



**REPARTITION DES TYPES DE COLLECTE**  
**Année 2008**



## LE TRAITEMENT

Le traitement de l'ensemble des déchets collectés par le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a été confié au SITREVA, syndicat mixte ayant cette compétence.

Ce syndicat comprend 4 syndicats primaires situés en Yvelines, en Essonne et en Eure-et-Loir. Il est ainsi regroupé 183 communes pour 262 000 habitants.

Le SITREVA gère plusieurs quais de transfert où sont apportés 86 516 tonnes de déchets, dont chacun a sa spécificité, à savoir :

- quai de transfert Gousson à RAMBOUILLET .....47 000 tonnes dont 26 118 tonnes OM
- quai de transfert Droue sur Drouette.....12 914 tonnes dont 9 427 tonnes OM
- quai de transfert OUARVILLE .....1 881 tonnes "emballages provenant du  
SICTOM d'AUNEAU
- quai de transfert Eiffel à RAMBOUILLET .....15 028 tonnes dont 12 924 tonnes "tout venant"
- plate forme de compostage déchets végétaux.....9 693 tonnes dont 7 241 tonnes provenant des  
déchèteries du SICTOM de RAMBOUILLET

Le quai de transfert de Gousson à RAMBOUILLET a eu une baisse des tonnages entrants, étant donné que le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, avec le nouveau marché de collecte, dirige les collectes "ordures ménagères" du Sud directement vers l'usine d'incinération de OUARVILLE, soit 5 479 tonnes. Auparavant, ces collectes transitaient par ce quai de transfert.

Le SITREVA a délégué à la société VALORYELE la gestion du Centre de Tri des emballages ménagers ainsi que l'usine de valorisation énergétique. Cette délégation de service public se termine en janvier 2020.

Le centre de valorisation énergétique a incinéré 116 000 tonnes dont 75 506 tonnes provenant de SITREVA.

Le centre de tri réceptionne et trie 17 508 tonnes se décomposant en :

PRODUITS ENTRANTS	TONNAGES
Emballages ménagers et journaux magazines provenant des collectes sélectives	14 722 tonnes
Cartons issus des déchèteries	659 tonnes
Cartons des professionnels collectés par le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET	248 tonnes
Journaux magazines provenant du Pays Chartrain	1 133 tonnes
Produits de DIB collectés par des entreprises privées	746 tonnes

Les produits valorisés sortants du centre de tri représentent près de 15 286 tonnes : 12 368 tonnes en recyclage matière et 2 918 tonnes en valorisation énergétique (refus de tri incinérés à l'usine d'incinération de OUARVILLE).

Le verre déposé à SITREVA représente 8 871 tonnes, verre valorisé en totalité par SAINT GOBAIN.

L'ensemble des déchets valorisés représente 24 141 tonnes soit un ratio par habitant et par an égal à 96 kg de produit valorisé.

Le rapport d'activités établi par le SITREVA est consultable aux services administratifs du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

# LES FINANCES

L'année 2008 est une année importante au niveau des finances. En effet, c'est la première année où le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a retrouvé un équilibre financier.

Chaque année, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET avait recours à une ligne de trésorerie qui avait été renouvelée pour un montant de 4 500 000,00 €. Depuis le 18 février 2008, le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a pu assumer tous ses règlements avec sa propre trésorerie.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères a connu également une baisse de l'ordre de 8,50 % pour atteindre un taux moyen de 10,92 % pondéré suivant le lissage en cours par commune.

Suite à la cession d'actifs, des placements ont été effectués auprès du Trésor Public, l'un de 120 000,00 € sur une durée de 12 mois, et un second de 100 000,00 € pour une durée de 3 mois qui a rapporté 1 070,00 €.

## 1 – Le budget

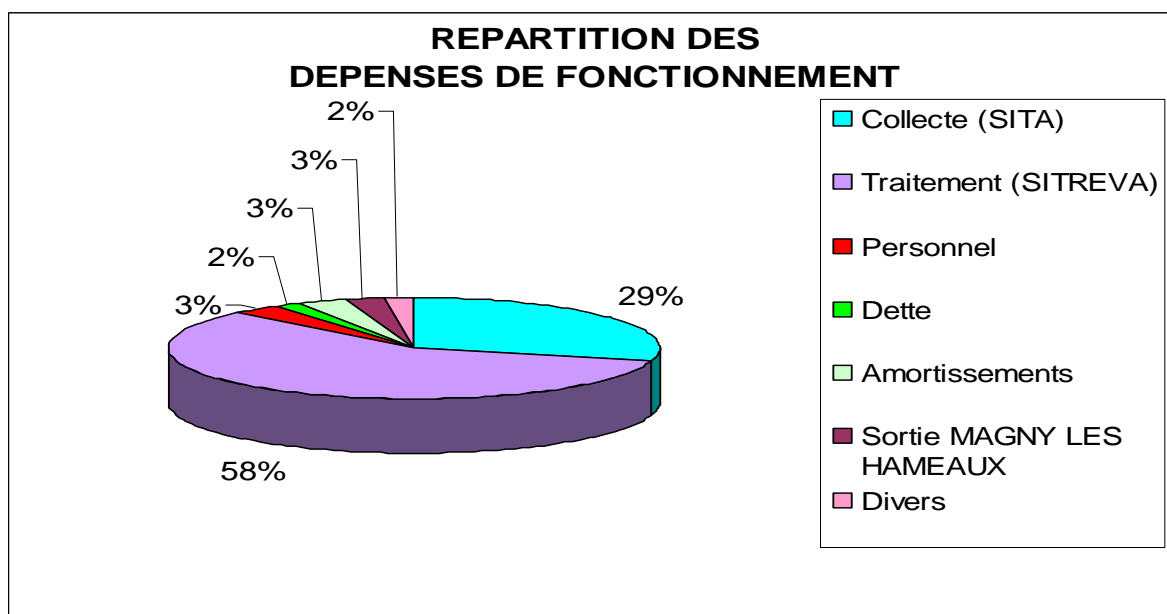
Le budget de l'année 2008 a été équilibré à la somme de :

### - Section de Fonctionnement :

Dépenses .....	14 448 800,79 €
Déficit reporté 2007 .....	1 868 133,44 €
<b>Total Dépenses .....</b>	<b>16 316 934,23 €</b>
<b>Total Recettes .....</b>	<b>16 316 934,23 €</b>

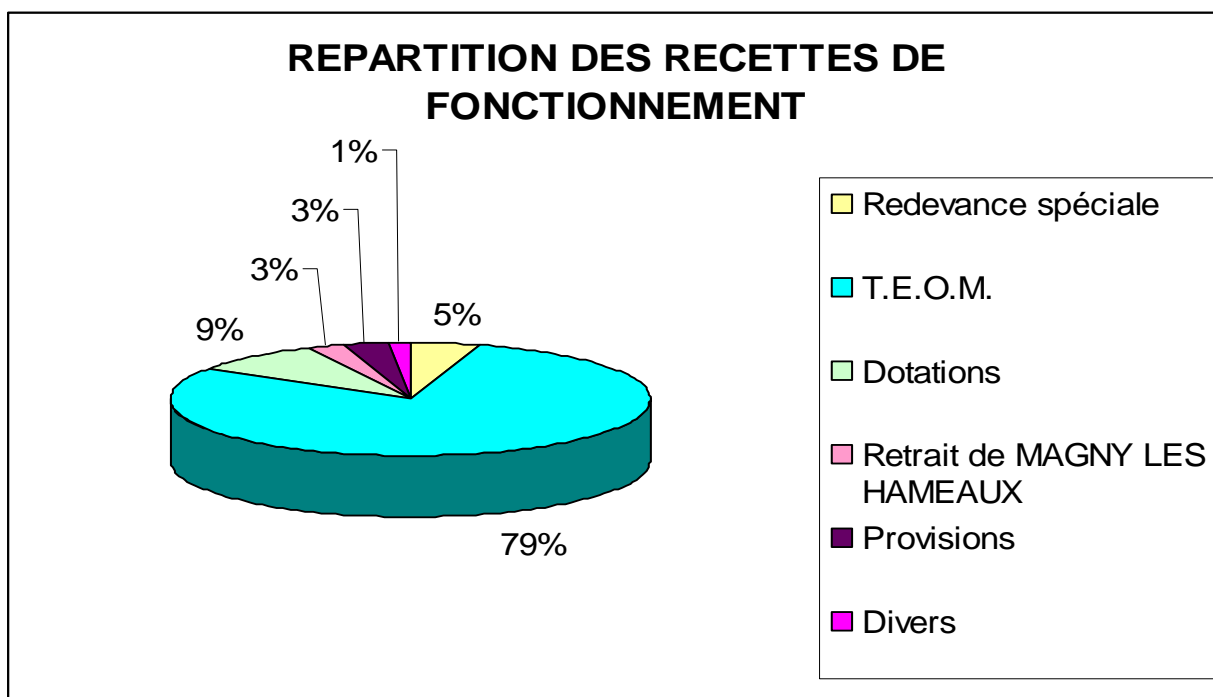
Les principales dépenses sont :

- contrat pour la collecte des ordures ménagères .....	4 085 923,39 €
- coût du traitement se décomposant :	
➤ traitement des collectes .....	4 444 859,20 €
➤ traitement des apports .....	1 770 964,39 €
➤ gardiennage – déficit / passif .....	1 466 697,21 €
- frais de personnel .....	415 358,59 €



Les recettes sont essentiellement composées de :

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères .....	13 370 241 €
dont une partie provient directement de la TEOM perçue par le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET .....	2 252 644 €
et l'autre partie provient directement de la TEOM perçue par les communautés de communes qui l'encaissent et la reversent intégralement au SICTOM de la Région de RAMBOUILLET .....	11 117 597 €
- la redevance spéciale pour les entreprises et les commerces .....	806 346 €
- les subventions Eco-Emballages et filières perçues par le SITREVA et redistribuées aux Syndicats primaires selon la qualité du tri .....	1 476 213 €

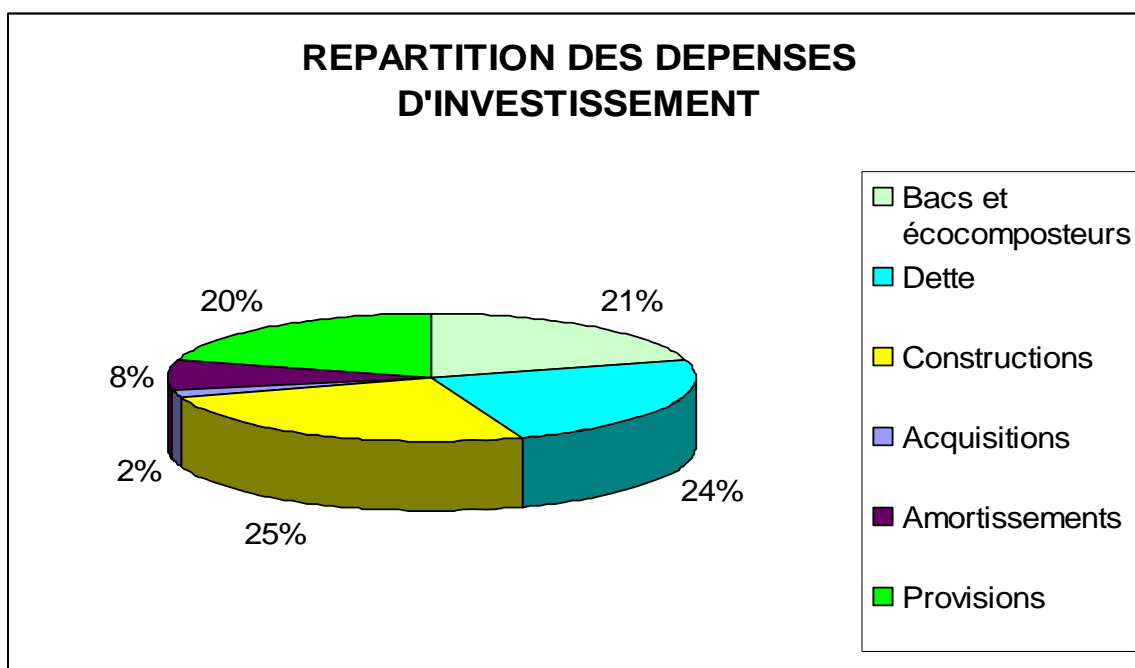


- Section d'Investissement :

Total Dépenses .....	2 315 934,23 €
Recettes .....	925 945,71 €
Excédent reporté 2007 .....	1 389 988,52 €
Total Recettes .....	2 315 934,23 €

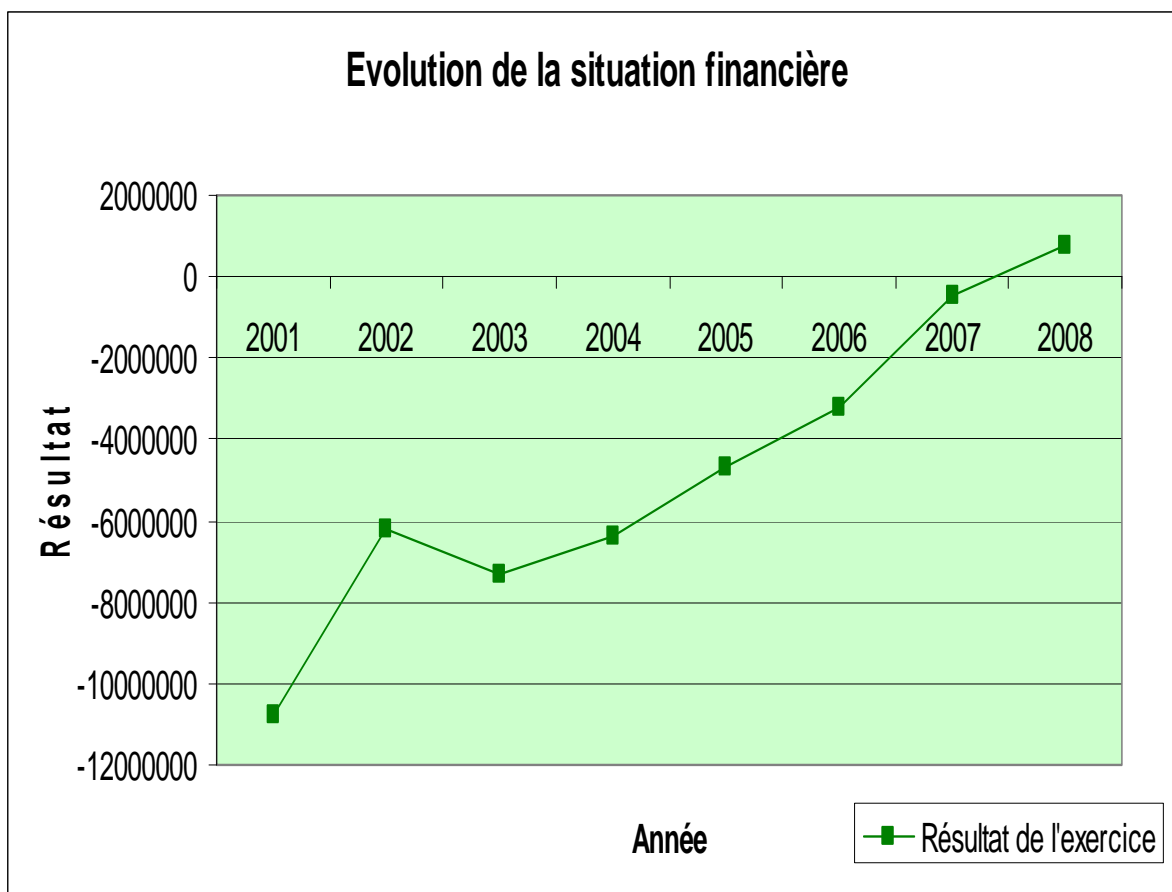
Les principales dépenses de cette section sont l'acquisition de bacs et d'éco composteurs (455 924 €) et le remboursement de la dette (532 442 €).

Au cours de l'année 2008, il y a également une dépense importante en investissement, il s'agit de la construction du bâtiment qui a permis de regrouper l'ensemble du personnel et du matériel. Le coût de cette opération s'élève à 568 936 €.



L'exercice 2008 s'est soldé par un excédent global de 787 691,85 € se répartissant ainsi :

Section de fonctionnement .....	+ 994 885,47 €
Section d'investissement .....	- 207 193,62€





## 2 – La redevance spéciale

Ce service évolue en fonction de la situation économique du territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET, et des besoins ponctuels des entreprises ou des communes.

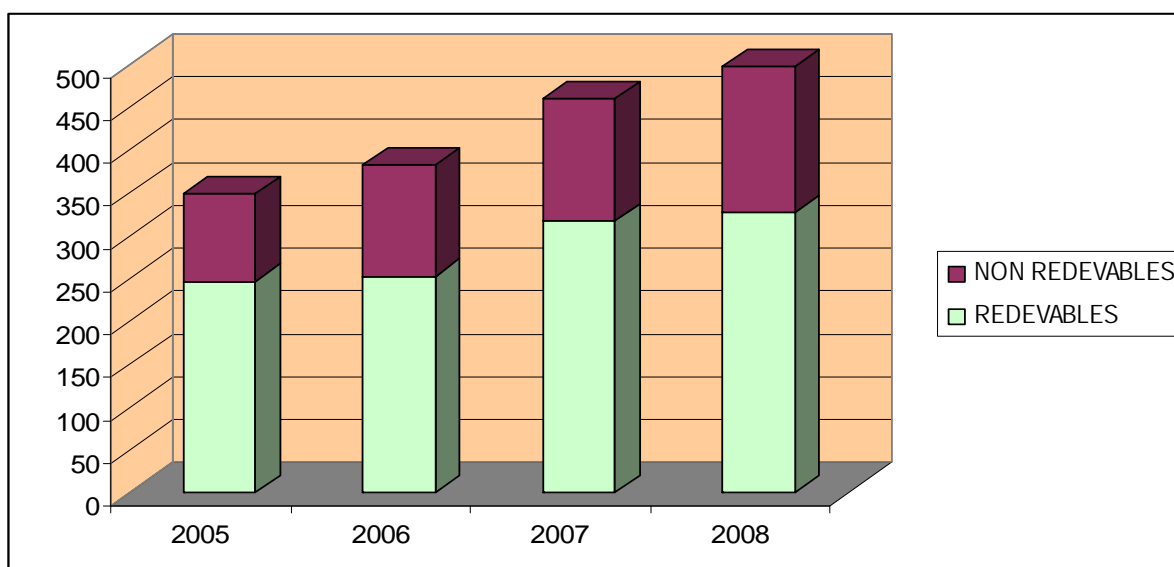
Cette année, la recette a été de 806 346,00 € contre 840 529,00 € en 2007 soit – 4,07 % dont :

- les gros producteurs .....	216 522,00 €
- la redevance ponctuelle.....	5 904,00 €
- la redevance aux entreprises.....	583 920,00 €

497 entreprises sont assujetties à cette redevance, et 328 sont redevables.

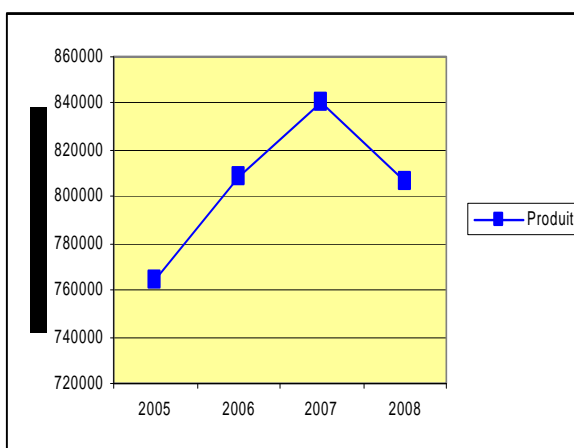
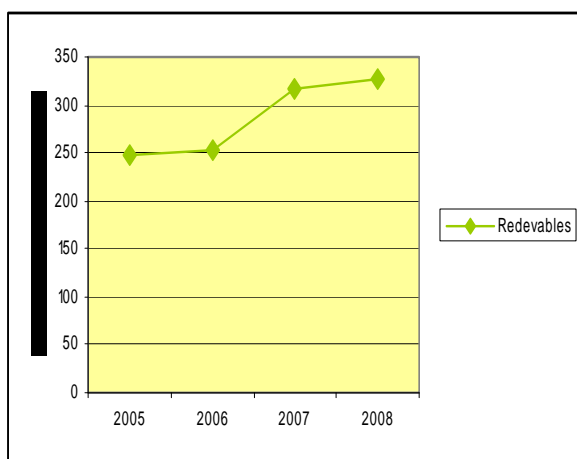
Les tarifs de la redevance spéciale ont été revus à la baisse au même titre que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Ce graphique fait la distinction entre les entreprises assujetties à la redevance spéciale et celles non redevables à cette redevance :



Depuis 2007, le produit de la redevance est en diminution en raison de la baisse des tarifs, mais, en contrepartie, le nombre d'assujettis est à la hausse chaque année. Cette situation résulte de la baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères car cette taxe est déduite du montant de la redevance spéciale calculée en fonction des bases mis à disposition des entreprises.

Ces graphiques démontrent la répercussion de la baisse de la taxe sur les entreprises.



# ADMINISTRATION GENERALE

## 1 – L'activité du service "administration générale"

L'année 2008 a été une année importante au niveau de ce service du fait du renouvellement des conseils municipaux qui ont engendré le renouvellement de toutes les instances intercommunales.

L'installation des nouveaux élus a eu lieu le 13 mai 2008, étant donné qu'il a fallu attendre l'installation des communautés de communes qui doivent désigner leurs délégués appelés à siéger au sein du comité syndical du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET.

Ainsi, le comité syndical a tenu 7 réunions qui ont donné lieu à 78 délibérations.

Lors de la mise en place de ce nouveau comité syndical, il a été décidé, pour le bon fonctionnement du syndicat, d'autoriser le Président à prendre des décisions, comme cela est prévu au Code Général des Collectivités Territoriales. Le Président doit ensuite en rendre compte à chaque comité syndical. Le Président a ainsi pris 5 décisions relatives à des placements financiers ou à des contrats.

## 2 – Les marchés publics

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie 4 fois pour des marchés relatifs à la construction du bâtiment, opération pour laquelle il a été nécessaire de passer des marchés pour son bon fonctionnement et d'établir des avenants en plus-value ou en moins-value.

Une consultation a également été lancée pour la fourniture d'éco composteurs et de sacs papier pour la collecte en porte à porte des déchets végétaux sur les communes du PERRAY EN YVELINES et des ESSARTS LE ROI.

Le détail des marchés souscrits au cours de l'année 2008 est le suivant :

N° du marché	Objet du marché	Entreprises attributaires
1/2008	Collecte en porte à porte des déchets végétaux en porte à porte sur les communes du PERRAY EN YVELINES et des ESSARTS LE ROI	SITA ILE-DE-FRANCE
2/2008	Lot 1 : fournitures d'éco composteurs Lot 2 : fourniture de sacs papier pour la collecte des déchets végétaux en porte à porte	SA BEAUVAIS DIFFUSION
3/2008	Installation de l'informatique dans le nouveau bâtiment	PROMOSOFT INFORMATIQUE
4/2008	Entretien des locaux	HERES PROPRETE
5/2008	Téléphonie du nouveau bâtiment	ORANGE BUSINESS FRANCE

Les avenants relatifs à la construction du bâtiment sont les suivants :

Objet du marché	Entreprises attributaires
Maîtrise d'œuvre pour la construction avec l'architecte	VBA BOURGOIN
Construction du bâtiment à usage administratif et technique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- lot 1 : VRD Espaces verts</li> <li>- lot 4 – couverture – bardage</li> <li>- lot 5 – doublage – cloisons, plafonds suspendus</li> <li>- lot 6 – menuiseries extérieures</li> <li>- lot 7 – menuiseries intérieures</li> <li>- lot 9 – électricité, courants faibles</li> </ul>	SARL ONE TP SAS BRISARD VAL DE LOIR SARL LMS SAS ATELIERS DE BEAUCE SARL GOULLARD SARL LTE

Pour le bon fonctionnement du nouveau bâtiment, différents contrats de gestion courante ont été signés, notamment pour la remise, la collecte et l'affranchissement du courrier, contrats souscrits directement avec La Poste, le logiciel informatique pour les finances, le personnel et le courrier avec la société SEGILOG.

Il a également été souscrit un contrat d'assurances pour ce bâtiment.

### 3 – Le personnel

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET comprend 12 agents dont 4 administratifs et 8 techniques.

Suite à la naissance de son enfant, un agent "ambassadeur de tri" a demandé un congé parental. Pour le remplacer au service "ambassadeur de tri – livraison des bacs", il a été recruté un agent ayant exercé des fonctions identiques. Il lui a été confié une mission plus spécifique relative à la communication.

Les agents font l'effort de suivre des formations pour accéder à des grades supérieurs. Deux agents ont été reçus l'un à un concours, et un second à un examen professionnel. Le tableau des effectifs a été adapté afin de pouvoir nommer ces agents au sein de la collectivité.

Un agent a également été reçu aux tests pour pouvoir accéder à la préparation au concours.

Un agent a été recruté pour le service administratif.

L'absentéisme du personnel est toujours aussi faible, il est de 31 jours soit 1,23 %, la moyenne de la fonction publique territoriale étant de 8 %.

La convention relative à la médecine préventive a été renouvelée avec le C.I.G. de la Grande Couronne pour une durée de 3 ans. Cette convention introduit les nouvelles dispositions du décret 2008-339 du 14 avril 2008 modifiant les missions de médecine préventive, notamment l'examen périodique qui passe à 2 ans au lieu d'une visite annuelle.

## LA COMMUNICATION

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a développé ces actions de communication afin de sensibiliser les habitants sur le tri.

La Semaine du Développement Durable a été organisée du 16 avril 2008 au 26 avril 2008 dans la galerie commerciale du Bel Air, et le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a été impliqué à cette opération. Les ambassadeurs de tri ont animé un stand où les habitants pouvaient se procurer de la documentation et se renseigner sur les le tri des emballages ménagers et la valorisation de nos déchets.

Une réglette de tri a été confectionnée qui permet à chaque habitant de savoir avec exactitude dans quel bac mettre quel déchet.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau marché de collecte, une importante communication a été réalisée avec une lettre d'information et l'édition de calendriers.

L'accent a été mis sur le compostage domestique par le biais d'encart presse tant dans les journaux locaux que dans les bulletins d'informations municipaux, et la distribution d'un guide spécial lors de la livraison d'un éco composteur.



Le tri a été mis en place dans l'habitat collectif. Afin que les habitants n'aient pas de problème de stockage des déchets recyclables, un cabas de pré-tri leur a été fourni ainsi que toutes les explications nécessaires pour qu'ils puissent trier correctement leurs déchets.



La sensibilisation au tri est très importante car une bonne qualité du tri amène des recettes ECO EMBALLAGES. Ainsi, 42 animations ont été organisées dans les écoles et les centres de loisirs.

Afin d'améliorer la qualité du tri, qui s'est quelque peu détérioré au cours de cette année, 39 suivis de collecte ont été organisés, et plus particulièrement sur les communes où le tri était de mauvaise qualité. Il a été refusé 2 663 bacs dont 205 pour le verre et 2 458 pour l'emballage.

La grande nouveauté de cette année a été le lancement du site Internet le 15 novembre où chaque administré peut trouver une multitude d'informations et des réponses à ses questions.



## LES FAITS MARQUANTS

Cette année 2008 a été une année forte en évènements.

Le SICTOM de la Région de RAMBOUILLET a enfin retrouvé un équilibre financier ce qui a permis aux habitants de voir leur taxe d'enlèvement d'ordures ménagères baisser en moyenne de 8,88 %.

Les principaux faits marquants de cette année sont :

- la mise en place du nouveau marché de collecte le 1<sup>er</sup> mars 2008,
- la réorganisation de la collecte des encombrants avec une collecte spécifique pour les déchets électriques dits D3E,
- la construction du bâtiment à usage administratif et technique,
- le lancement du Site Internet.

Le nouveau marché de collecte a modifié considérablement les habitudes des habitants avec le changement de jours de collecte pour une grande majorité des communes, la collecte du verre qui est passée à une fois toutes les 4 semaines, les collectes du Sud du territoire du SICTOM de la Région de RAMBOUILLET qui sont acheminées directement vers l'usine d'incinération de OUARVILLE.

Conformément à la législation, il a été nécessaire de scinder la collecte des encombrants en organisant une collecte des déchets électriques. Cette collecte spécifique a lieu toutes les 2 semaines.

La construction du bâtiment s'est déroulée dans de bonnes conditions. Les travaux ont débuté en février 2008 et ont été achevés le 22 septembre 2008. L'emménagement a eu lieu le 29 septembre 2008, comme cela avait été initialement prévu.

Ce bâtiment a été inauguré le 15 novembre 2008, le même jour, il a été lancé le Site Internet